

Je tiens à signaler au député qu'en moussant la concurrence, l'accord de libre-échange pourrait faire diminuer les prix encore davantage. Nous n'avons rien caché du tout.

L'ÉTUDE DU MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): En fait, monsieur le Président, c'est précisément ce genre d'attitude trompeuse que le gouvernement a adoptée dans un autre de ses documents de propagande, celui où il est question des consommateurs canadiens et des avantages qu'ils retireront de l'accord commercial. On peut bel et bien y lire ceci: «Les détaillants transmettront aux consommateurs les réductions de prix résultant de la suppression des droits de douane prévue dans l'accord». Cela vient directement de l'étude que le ministère de la Consommation et des Corporations a rendue publique après cette note de service du 16 décembre.

Pourquoi le gouvernement publie-t-il aux frais des contribuables ce genre de propagande trompeuse qui affirme aux consommateurs des choses qui ne sont pas vraies?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est là, bien franchement, une déformation complète de ce que nous essayons de faire. Dans l'analyse de l'accord de libre-échange que nous avons rendue publique, nous avons affirmé qu'il y aura, d'après notre estimation, une réduction de 5 p. 100 du prix des biens de consommation. Cela tient compte de l'avis que nous avons exprimé, à savoir que les économies ne seront pas entièrement transmises aux consommateurs. Si toutefois elles leur étaient entièrement transmises, cette réduction des prix serait plus forte. Ce n'est sûrement pas là déformer la vérité ni induire le consommateur en erreur.

Comme je l'ai dit dans ma première réponse, si nous n'avions pas émis cette hypothèse des plus prudentes, le député serait intervenu pour dire, la voix chargée d'une feinte indignation, que nous avons exagéré les répercussions de l'accord de libre-échange. Or nous en avons fait une estimation prudente et réaliste.

M. Langdon: Oui, mais ce n'est pas l'attitude adoptée par le gouvernement dans sa propre étude provenant d'un autre ministère, qui s'est révélée trompeuse et entre carrément dans la catégorie de la propagande mensongère.

[Français]

LA POSITION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DU QUÉBEC

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le gouvernement trouve maintenant que la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec a raison en disant qu'il n'y aurait que peu de bénéfices pour les consommateurs comme résultat de cet Accord?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président...

Questions orales

Mme Copps: Lisez le bulletin parlementaire de Steven pour changer.

Une voix: Pourquoi vous ne vous taisez pas pour changer, Sheila?

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Oui, parlons du bulletin parlementaire de Steven.

M. le Président: Je demanderais aux députés de s'abstenir de faire des remarques lorsqu'on pose des questions...

Des voix: Déposez le bulletin parlementaire.

M. le Président: Je demanderais que les deux côtés fassent preuve de la courtoisie qu'on attend d'eux.

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Monsieur le Président, le député vient de faire allusion à des déclarations du gouvernement qui, d'après lui, sont trompeuses. Je voudrais citer une déclaration de son bulletin qui, à mon avis, nous induit complètement en erreur. Selon lui, l'accord de libre-échange va permettre aux sociétés américaines de transformer notre régime de soins de santé en un système à but lucratif, ce qui nuirait aux patients et aux infirmières. C'est absolument faux. Ce sont des foutaises.

Des voix: Quelle honte!

M. le Président: La parole est au député de York-Sud—Weston.

* * *

LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

LES ENQUÊTES SUR DES MEURTRES COMMIS À TORONTO

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle concerne la gestion des centres de transition du Canada, et plus spécialement de l'agglomération torontoise.

Récemment deux personnes innocentes, Tema Conter et William Woods, ont été assassinées par deux ex-détenus habitant Montgomery House, centre de transition torontois du secteur privé.

Des enquêtes provinciales doivent débuter fin septembre, début octobre. Il s'avère maintenant que l'État fédéral aurait l'intention de contester la compétence de ces enquêtes. Pourquoi le gouvernement a-t-il l'intention de faire de l'obstruction pour retarder ces enquêtes? N'est-ce pas parce qu'elles vont embarrasser le gouvernement au beau milieu d'une campagne dans le cadre d'élections générales?

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député doit certainement savoir, comme il l'a dit, que ces enquêtes sont prévues pour le 21 septembre et le 6 octobre. Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer pleinement avec ces deux enquêtes. Nous n'avons nulle intention d'entraver leur déroulement.